

## Annexe 3

---

***Avertissement*** : dans les deux exemples qui suivent, les coordonnées techniques mentionnées sont fonction du matériel de lecture utilisé et du tissu mesuré, d'où la nécessité de préciser ceux-ci dans le cahier des charges.

*Ces exemples ne doivent pas conditionner le choix du matériel que l'acheteur fera.*

**Exemple de clauses insérées dans un cahier des clauses techniques particulières, en cas d'utilisation de la tête de lecture Datacolor 3890 pour le drap cardé fin 360 bronze (volume d'acceptabilité sous forme d'un ellipsoïde).**

1.- Spécimen de nuance :

Le spécimen de référence est celui classé par décision N- 21772/SCERCAT/ET/H/TB du 8 août 1989.

2.- L'examen des nuances (1) est effectué :

2.1.- visuellement :

- lumière du jour, illuminant D65 (6 500 K)
- lumière incandescente, illuminant A (2 800 K)

2.2.- par spectrophotomètre Datacolor 3890, mesure effectuée sous :

- illuminant D65, observateur 10°
- illuminant A, observateur 10°.

La nuance de toutes les pièces du lot doit être incluse dans le volume d'acceptabilité tracé sous forme d'un ellipsoïde défini ci-après:

Coordonnées du spécimen (point 0) origine des axes :

$$\begin{aligned}a^* &= + 0,53 \\b^* &= + 4,17 \\L^* &= + 26,19\end{aligned}$$

---

(1) Le tissu est conditionné pendant 7 jours avant vérification de la nuance.

Coordonnées du centre de l'ellipsoïde ( point C ) :

$$a^* = + 0,60$$

$$b^* = + 4,20$$

$$L^* = + 25,60$$

Valeurs des axes de l'ellipsoïde :

$$\text{axe a} = 0,60$$

$$\text{axe b} = 1,40$$

$$\text{axe L} = 3$$

L'angle  $\theta$  de l'inclinaison de l'axe a de l'ellipsoïde par rapport à l'axe des abscisses =  $350^\circ$ .

Métamérisme :

L'indice de métamérisme est calculé selon la norme DIN 6172 entre le spécimen de nuance et le (ou les) échantillon(s) fourni(s) par le titulaire, avec les deux illuminants D65 et A.

L'indice de métamérisme doit être inférieur ou égal à 0,50.

**Exemple de clauses insérées dans un cahier des clauses techniques particulières, en cas d'utilisation de la tête de lecture Datacolor 3890 pour le tissu croisé polyester laine 295 «terre de France» (volume d'acceptabilité sous forme d'un parallélépipède).**

1.– Spécimen de nuance :

Le spécimen de référence est celui classé par décision N° 20364/SCERCAT/ET/H/TB du 8 mars 1989.

2.– L'examen des nuances (1) est effectué :

2.1.– Visuellement

- lumière du jour, illuminant D65 (6 500 K)

- lumière incandescente, illuminant A (2 800 K)

2.2.– Par spectrophotomètre Datacolor 3890, mesure effectuée sous :

- illuminant D65, observateur  $10^\circ$

- illuminant A, observateur  $10^\circ$ .

---

(1) Le tissu est conditionné pendant 7 jours avant vérification de la nuance.

La nuance de toutes les pièces du lot doit être incluse dans le volume d'acceptabilité tracé sous forme d'un parallélépipède défini ci-après :

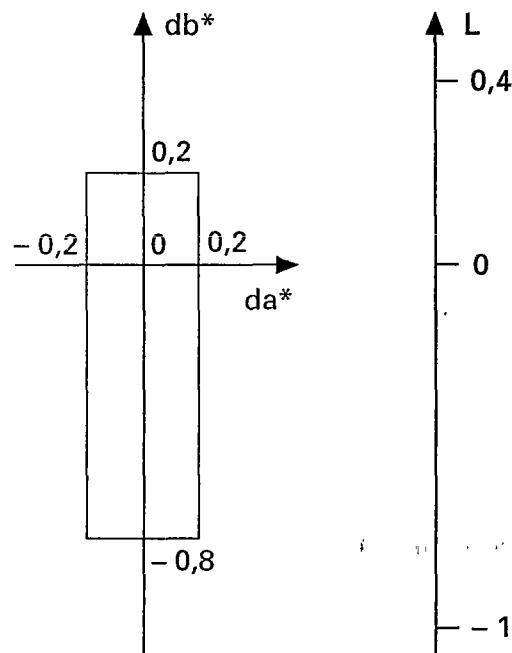
- $dL$  comprise entre  $-1,00$  et  $+0,40$
- $da$  comprise entre  $-0,20$  et  $+0,20$
- $db$  comprise entre  $-0,80$  et  $+0,20$ .

Métamérisme :

L'indice de métamérisme est calculé selon la norme DIN 6172 entre le spécimen de nuance et le (ou les) échantillon(s) fourni(s) par le titulaire, avec les deux illuminants D65 et A.

L'indice de métamérisme doit être inférieur ou égal à  $0,50$ .

Volume d'acceptabilité du croisé 295 Terre de France



Le spécimen est le point  $0$ .